

[REDACTED]

SWISSMEDIC
Dr Jörg Schläpfer
Hallerstrasse 7
3012 Bern

[REDACTED] 27.04.2022

Injections Comirnaty / Spikevax en Pédiatrie

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 janvier 2022 qui a retenu toute mon attention et dont je vous en remercie. Cependant, votre missive soulève encore les questions et les interrogations suivantes :

Ad Pharmacovigilance

- Vous mentionnez que vous ne vous exprimez sur aucune donnée étrangère, or vous vous appuyez sur un certain nombre de publications effectuées à l'étranger. Cette attitude n'est-elle pas contradictoire ? Nous vous rappelons que dans leurs rapports d'analyses, les centres de pharmacovigilance citent systématiquement les données étrangères comme point de référence pour les effets indésirables.
- Vous dites qu'il n'y a « pas de sens sur le plan scientifique et encore moins du point de vue de la pharmacovigilance » à comparer le nombre de déclarations associées aux vaccins expérimentaux contre le Covid-19 parce qu'on « n'a jamais vacciné autant de personnes ».

Cependant, et selon IQVIA¹, la Suisse distribue chaque année en moyenne 1,5 millions de doses du vaccin contre la grippe et 1,6 million de doses d'autres vaccins.

En 2020, avec une distribution totale d'environ **3,2 millions doses de vaccins, seuls 273 effets indésirables ont été annoncés, dont 45 cas médicalement importants et 38 cas sérieux** – 9 annonces sérieuses associées à 1,7 million doses du vaccin contre la grippe.

Au 4 mai 2021, après **2,8 millions doses de « vaccins » Covid-19 administrés en Suisse, Swissmedic enregistre 1 953 effets indésirables, dont 701 cas graves, 199 hospitalisations, 92 cas de zona, 366 réactions médicalement importante et 76 décès**. Ne serait-il pas un signal alarmant méritant une suspension de la vaccination ?

[REDACTED]

En effet, ce n'est pas parce que les décès concernent principalement les personnes âgées plus de 65 ans qu'ils sont moins importants.

- Il ressort de vos explications que c'est parce que le public a été plus sensibilisé aux problématiques d'effets secondaires lors de cette crise sanitaire que les déclarations se sont faites plus nombreuses et qu'elles auraient gonflé très fortement le nombre de déclarations de pharmacovigilance enregistrées à travers le monde et en Europe, en comparaison avec la période qui a précédé la pandémie.

Or, Swissmedic a admis en 2020 une sous-déclarationⁱⁱ importante des effets indésirables de 90 %, et avant 2021 rien ne semble jamais avoir été tenté afin de remédier à cette défaillance.

Depuis 2002 Swissmedic a l'obligation de veiller à ce que les produits thérapeutiques autorisés soient de qualité irréprochable, sûrs et efficaces et est sensé contribuer ainsi fortement à la protection de la santé de l'être humain. Comment prétendre réaliser cet objectif avec un système de surveillance passif sous-utilisé ?

En ce qui concerne le « vaccin » contre le Covid-19, le public a été largement informé de certains effets indésirables – fatigue, douleurs musculaires et articulaires, fièvre, maux de tête – présentés comme étant non seulement parfaitement « *normaux* », mais relayant le fait que qu'il s'agit d'un « *bon signe* » et preuve que le corps développe une protectionⁱⁱⁱ. Dans ces conditions on peut supputer que peu de monde aura pris la peine de remplir une déclaration pour ces effets jugés comme étant « *normaux* ».

- Votre déclaration au sujet de Swissmedic qui ne modifierait pas la classification « *grave* » est apparemment inexacte. Est-ce que Swissmedic tente de minimiser la sévérité des effets graves, qui à ce jour se chiffrent à 5 491 cas ? En effet, ma mandante a eu contact avec plusieurs personnes concernées, dont, par exemple, un témoin souffrant de péricardite ayant vu sa déclaration déclassée de « *sérieux* » à « *non grave* », après s'être rendu aux urgences hospitalières, au motif de ne pas y avoir passé la nuit. Combien d'autres cas graves comparables ont été déclassés ? Et pourquoi supprimer la catégorie « *réaction médicalement importante* » ?

Bénéfices-risques d'une injection expérimentale :

- Il est avéré et largement admis que le risque vital encouru par l'infection naturelle, excepté pour ceux qui sont déjà fragilisés par une maladie grave préexistante, est statistiquement négligeable pour les enfants et les jeunes adultes.
- Les effets à long terme d'une injection à l'ARNm non humain, qui fournit des informations pour produire des protéines anormales, sont inconnus. Quelles sont les probabilités d'impact sur la fertilité ou d'apparition de cancer ?
- Pour que l'injection des enfants avec une nouvelle substance biologiquement active puisse être acceptable, il faudrait que les études cliniques soient finalisées^{iv,v} et que le risque soit quasi nul, ce qui est loin d'être le cas. En mettant sur le marché un

produit insuffisamment testé, Swissmedic se rend complice de négligence.

Lors de l'essai clinique de Pfizer-BioNTech sur les 12 à 15 ans, une fille de 12 ans aux États-Unis, Maddie de Garay^{vi}, a été classée comme ayant « *functional abdominal pain* » et un effet indésirable grave de « *constipation* », malgré le fait qu'elle soit toujours paralysée après sa 2ème injection et qu'elle continue d'avoir besoin d'une sonde nasogastrique pour s'alimenter. Cette manipulation n'est-elle pas un outil astucieux des fabricants pour déformer les données afin de cacher les résultats négatifs ? Ce type de falsification serait frauduleux et criminel.

- Il s'est avéré que Pfizer-BioNTech a dissimulé un nombre important d'effets indésirables déclarés en fin février 2021, à peine dix semaines après le début de la campagne, avec **42 086 effets indésirables, dont 175 effets chez les enfants ≤ 17 ans et 1 223 décès.**^{vii,viii}

Ce rapport confidentiel, partagé en vertu de la loi sur la transparence, contient huit pages dédiées aux effets indésirables d'intérêt particulier : une longue liste de troubles neurologiques et auto-immuns. Pfizer admet avoir dû embaucher plus de 1800 personnes supplémentaires à temps plein pour traiter l'énorme afflux d'événements indésirables.

- Vous mentionnez au dernier paragraphe de votre courrier qu'aucun effet indésirable rare ou grave n'a été constaté sur les quelques 8 millions d'enfants vaccinés. Il s'agit d'une supposition trompeuse et sans aucun fondement factuel.

En date du 8 avril 2022, 192 enfants sont touchés par des effets indésirables en Suisse. Aucun détail supplémentaire sur les types de blessures n'est fourni par Swissmedic. Au 4 mars 2022, Eudravigilance enregistre 3 505 troubles cardiaques et 30 764 effets indésirables chez les enfants ≤ 17 ans. Au 25 mars 2022, VAERS enregistre 95 décès d'enfants ≤ 17 ans et 284 hospitalisations d'enfants de 5 à 11 ans. Au 1^{er} avril 2022, VAERS enregistre 37 601 effets secondaires d'enfants ≤ 16 ans, dont 81 décès. Sur quelle base affirmez-vous qu'aucun effet indésirable grave a été observé ?

- Vous faites référence à l'étude épidémiologique de la SPSU^{ix} en cours qui n'est pas conçue pour établir un lien causal entre l'infection Covid-19 et le PIMS, et qui ne donne aucune conclusion pour soutenir la recommandation de vacciner les enfants. D'ailleurs la conclusion présentée est que le « *Covid-19 pédiatrique est une maladie généralement bénigne* ».

Le Dr Nicole Ritz a informé ma cliente du fait que l'étude « *ne sert pas de données pour prouver le mécanisme de la maladie ou l'efficacité de la vaccination et a spécifiquement utilisé un ensemble de données limitées* ». Il n'y aucune preuve que le syndrome PIMS soit étroitement lié au Covid-19, et les divers facteurs de cette pathologie complexe restent peu explorés.

- Il n'y a pas de justification éthique ni scientifique^x pour injecter des enfants en bonne santé pour le bien des personnes vulnérables, d'autant plus que l'objectif d'élimination par l'immunité de groupe, dans ces conditions, est peu probable. Les procédés « vaccinaux » ne fournissent pas une immunité « stérilisante ». Ils ne préviennent, ni d'une infection ultérieure ni par conséquent de la transmission. L'efficacité n'est donc pas garantie, l'innocuité pas prouvée et de plus, des traitements existent.

A la lecture des informations que ma mandante dispose, elle a la conviction qu'il existe une politique de déni systématique des dommages causés par ces « vaccins » aux nouveaux procédés. Cette position est clairement contraire à votre mandat légal en matière de protection.

Le public n'est peut-être pas impliqué dans les décisions que vous prenez et n'a pas de droit à la transparence dans les décisions en matière de santé publique, mais ce sont eux qui sont les premiers concernés et qui subissent les conséquences des choix qui sont faits.

Si Swissmedic n'avait pas approuvé ces produits expérimentaux, la Commission fédérale pour les vaccinations n'aurait jamais pu émettre de recommandation. Swissmedic est donc au sommet de la pyramide des responsabilités.

Au vu de ce qui précède et pour l'ensemble de ces raisons et bien d'autres encore, trop longues à énumérer ici, **ma mandante vous enjoint de suspendre les autorisations à durée limitée des injections Covid-19 expérimentales pour les enfants^{xi}** qui n'apportent pas de bénéfice thérapeutique majeur et qui risquent de mettre en péril la santé des enfants.

Annexes :

- 1) Brighton Collaboration SPEAC REPORT / D2.3 Priority List of Adverse Events of Special Interest: COVID-19,
- 2) CDC post-authorization/post-licensure safety monitoring of COVID-19 vaccines – 22.10.2020,
- 3) Pfizer-BioNTech : 5.3.6 Cumulative Analysis of Post-authorization Adverse Event Reports – extrait
- 4) Lettre ouverte de Réinfo Santé « Covid-19 et les produits biologiques Spikevax® et Comirnaty® » du 24.03.2022 envoyée au Président de la Confédération, à l'OFSP et aux médecins cantonaux.

Références :

ⁱ Vu que Swissmedic n'a pas pu fournir les données sur le nombre de doses de vaccins administrées en Suisse, Réinfo Santé a pris contact avec IQVIA sur la recommandation de Catherine Bourquin de l'OFSP.

ⁱⁱ « On estime que 90 % des EI ne sont pas annoncés à Swissmedic... »

https://www.swissmedic.ch/dam/swissmedic/fr/dokumente/stab/networking/ereignisprotokoll_22_09_2020.pdf/download.pdf/200922_Ereignisprotokoll_FR.pdf

ⁱⁱⁱ <https://ofsp-coronavirus.ch/vaccination/effets-secondaires-et-questions/>

^{iv} Study to Describe the Safety, Tolerability, Immunogenicity, and Efficacy of RNA Vaccine Candidates Against COVID-19 in Healthy Individuals aged 12 and above – Study completion date February 8, 2024

<https://clinicaltrials.gov/ct2/show/results/NCT04368728>

^v A Phase 1/2/3 Study to Evaluate the Safety, Tolerability, and Immunogenicity of an RNA Vaccine Candidate Against COVID-19 in Healthy Children and Young Adults aged 6 months to 18 years old – Study completion date June 14, 2024

<https://clinicaltrials.gov/ct2/show/results/NCT04816643>

^{vi} FDA Buries Data On Seriously Injured Child In Pfizer's Covid-19 Clinical Trial

<https://www.citizensjournal.us/fda-buries-data-on-seriously-injured-child-in-pfizers-covid-19-clinical-trial/>

^{vii} <https://www.profession-gendarme.com/bombe-un-document-confidentiel-de-pfizer-expose-la-dissimulation-criminelle-de-la-fda-sur-les-morts-par-vaccin-ils-savaient-que-le-vaxx-tuait-des-gens-des-debut-2021-trois-fois-plus/>

^{viii} 5.3.6 CUMULATIVE ANALYSIS OF POST-AUTHORIZATION ADVERSE EVENT REPORTS OF PF-07302048 (BNT162B2) RECEIVED THROUGH 28-FEB-2021

https://phmppt.org/wp-content/uploads/2022/04/reissue_5.3.6-postmarketing-experience.pdf

^{ix} Uka A, Buettcher M, Bernhard-Stirnemann S, et al. Factors associated with hospital and intensive care admission in paediatric SARS-CoV-2 infection: a prospective nationwide observational cohort study [published correction appears in Eur J Pediatr. 2022 Jan 15;].

Eur J Pediatr. 2022;181(3):1245-1255. doi:10.1007/s00431-021-04276-9

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8628837/>

^x Kraaijeveld SR, Gur-Arie R, Jamrozik E. Against COVID-19 vaccination of healthy children. *Bioethics.* 2022 Mar 25.

doi: 10.1111/bioe.13015. Epub ahead of print. PMID: 35332941.

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35332941/>

^{xi} Pétition « Non à la vaccination Covid pour les enfants »

Soutenue par huit associations et signée par 9 981 personnes.

<https://www.reinfosante.ch/petition-non-vax-enfants/>